



Genève, le 31 janvier 2012

COMMUNE DE CONFIGNON M. Dinh Manh UONG Chemin de Mourlaz, 2 1232 CONFIGNON

Direction Développement & Ingénierie Pascal Ganty

Directeur Développement & Ingénierie

T. +41 22 308 34 70 F. +41 22 308 34 24 ganty.p@tpg.ch

Notre référence : 320/PG/mrz/ # 31862

Nouveau réseau tpg

Monsieur le Maire,

Votre courrier relatif à l'objet cité en titre du 19 janvier dernier nous faisant part de vos doléances s'agissant du nouveau réseau des tpg instauré dès le 11 décembre 2011 nous est bien parvenu et il a retenu notre meilleure attention.

Nous sommes parfaitement conscients des difficultés ressenties par la population genevoise en raison des nombreux changements intervenus et tenons particulièrement à prendre en compte le mécontentement des usagers pour apporter des améliorations possibles au nouveau réseau.

Le Département de l'Intérieur et de la Mobilité et les Transports publics genevois ont d'ores et déjà mis tout en œuvre pour apporter des mesures d'améliorations au nouveau réseau tpg par le biais d'une cellule de suivi, composée des deux entités susmentionnées ainsi que des représentants du DCTI, du DSPE et de la Ville de Genève. Leur mission est d'observer le bon fonctionnement du réseau et de recueillir les réclamations des usagers, de proposer des améliorations et de les réaliser.

La mise en place du nouveau réseau tpg a fait l'objet de communications à plusieurs reprises auprès des Communes, des associations et des habitants de Genève. De même, une brochure explicative a été adressée à tous les ménages du canton de Genève en décembre dernier. Les tpg ont développé leur site Internet informant de toutes les modifications du réseau et renseignant sur les changements de lignes par rapport aux itinéraires requis.

De plus, la cellule de suivi est chargée de communiquer aux médias chaque vendredi de la réalisation des mesures d'amélioration.





Enfin, nous vous apportons quelques informations relatives aux demandes de l'ASBEC que vous avez relayée auprès des tpg. A savoir :

- Regroupement des arrêts K, L, 42, 47 et S: Dès le 31 janvier, une annonce est diffusée à l'approche de l'arrêt "Croisée de Confignon" dans les tramways de la ligne 14 pour inciter les voyageurs à destination de Bernex et de la Champagne à transborder à cet arrêt. Ainsi, ils transborderont avant l'arrêt P+R Confignon où les conditions de transbordement sont moins bonnes. De plus, le module de surveillance des correspondances de notre Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information aux Voyageurs (SAEIV) est activé également dès le 31 janvier à l'arrêt "Croisée de Confignon" dans le sens Ville direction Bernex / Champagne. Ainsi, nous éviterons que des clients qui arrivent en tramway à cet arrêt voient un autobus des lignes 42 et 47 leur filer devant le nez. Enfin, une réflexion est d'ores et déjà entamée, en collaboration avec le DCTI et la DGM, pour améliorer l'aménagement de l'arrêt "P+R Confignon" afin de faciliter les transbordements de notre clientèle.
- Concept d'exploitation du réseau tramway: Le concept d'exploitation du réseau tramway mis en exploitation le 11 décembre dernier est conforme au Plan directeur des transports collectifs 2011/2014, document établi ultérieurement au dossier d'approbation des plans de l'extension tramways, section Cornavin-Onex-Bernex (TCOB).
- Ligne S: Le développement de la ligne S est conforme au Plan directeur des transports collectifs 2011/2014.
- Prolongement des lignes K & L jusqu'à la gare CFF du Pont-Rouge: La Direction Générale de la Mobilité, l'Office du génie civil et les tpg travaillent activement à la réalisation de ce développement du réseau et nous espérons pourvoir le mettre en œuvre à l'étape de changement d'horaire de mois de décembre prochain pour la période horaire 2013.
- Informations aux voyageurs aux terminus tramways: Depuis le 24 janvier dernier, aux terminus des lignes tramways, les bornes d'informations aux voyageurs indiquent à notre clientèle sur quel quai est le prochain départ

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre parfaite considération.

Roland Bonzon Directeur général

CC: Association "ASBEC"

